

PÊCHE

Après plusieurs années de difficulté, le volume des tonnages passés sous la criée de Saint-Malo se stabilise.

Le programme de gestion et d'amélioration de la ressource en coquilles Saint-Jacques dans la baie de Saint-Malo se poursuit.

La production de moules a retrouvé son niveau habituel alors que celle d'huîtres est restée stable.

Criées de Saint-Malo - Cancale

Le tonnage traité sous la criée de Saint-Malo en 2001 s'est maintenu et s'est établi à 1 861 tonnes (- 0,7 %).

Le prix moyen au kg a continué sa progression pour atteindre 2,33 € par kg, soit 0,15 € de plus que l'année passée. C'est pourquoi la valeur des produits vendus à la criée de Saint-Malo a augmenté de 6,2 % pour atteindre 4 343,88 K€.

Le port de pêche de Cancale a connu une baisse de 22,9 % des tonnages en raison d'une saison de seiches peu favorable. De ce fait, le prix moyen au kg augmente de 0,30 €, pour atteindre 1,92 €, ce qui a limité la baisse de la valeur des transactions.

Le programme de gestion de la ressource en coquilles Saint-Jacques s'est déroulé dans les conditions prévues au programme pluriannuel, continuant ainsi à placer ce produit parmi les principales productions passant sous criée.

Conchyliculture

L'Ille-et-Vilaine comprend deux zones conchyliques :

- **la Baie du Mont-Saint-Michel** avec la baie de Cancale consacrée à l'ostréiculture et la zone mytilicole du Vivier-sur-Mer.
- **la Rance Maritime** avec différents petits gisements naturels de coquillages.

Les expéditeurs d'huîtres sont principalement situés au complexe des "Nièlles" (15 établissements) à Saint-Méloir-des-Ondes ou au "Vauhariot" (24 exploitants) à Cancale.

La plus forte demande des consommateurs est observée lors des fêtes de fin d'année et permet d'écouler plus de 50 % de la production.

Au niveau local, elle est également importante lors de la période estivale.

Les prix pratiqués à la vente sont généralement ceux recommandés par le Comité National de la Conchyliculture. Ils ont connu une légère hausse en 2001 principalement imputable aux intermédiaires.

Quelques dizaines d'entreprises du secteur exportent leur production pour un chiffre d'affaires global estimé à 3,8 millions d'€ en 2000. La principale zone d'exportation est l'Europe ; essentiellement l'Allemagne et la Suisse.

L'élevage de l'huître plate pratiqué en eau profonde est menacé par la prolifération des crépidules. Toutefois, un programme de pêche en vue de leur valorisation en engrais ou alimentation pour animaux a été mis en place.

Un projet de restructuration consiste à transférer la zone de bouchots, située actuellement entre Saint-Benoît-des-Ondes et Le Vivier-sur-Mer, dans l'est de la Baie. Dans un second temps, les parcs à huîtres de Cancale seront réorganisés. Pour ce qui concerne l'ostréiculture, la raison principale du transfert est un envasement très important de la partie sud-ouest de la zone.

Une baisse sensible de la productivité des bouchots de l'ouest est à l'origine du transfert de la zone mytilicole.

L'espace ainsi libéré permettra d'une part le transfert partiel de la production d'huîtres creuses et d'autre part facilitera l'augmentation de la production mytilicole.

Cette nouvelle implantation n'occasionnera aucune gêne pour le rétablissement du caractère maritime de la Baie du Mont-Saint-Michel.

La durée globale de la procédure serait étalée sur 5 à 6 ans.

La nouvelle zone mytilicole pourra accueillir environ 103 kilomètres de bouchots (1 035 lignes de 100 m) et la nouvelle zone ostréicole à peu près 162 hectares de parcs.

Le déclin de la pêche en Ille-et-Vilaine n'est pas une fatalité : même si l'éloignement des zones de capture ou les contraintes de passage d'écluses peuvent constituer un frein au développement de la pêche hauturière, sa façade maritime offre néanmoins des atouts indéniables qu'il faut valoriser : un port abrité offrant toutes les installations de maintenance nécessaires (slip way et cale sèche), une criée disponible pour tous les types de pêche (côtière et hauturière) et des espaces privilégiés pour la conchyliculture.

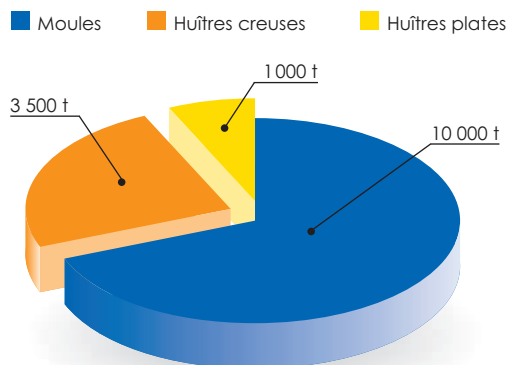
Une politique volontariste, à l'image du développement réussi des ressources en coquilles Saint-Jacques, et appliquée à la pêche hauturière en favorisant la construction de quelques navires basés dans le département, doit permettre de revenir à des apports de l'ordre de 5 000 tonnes, suffisants pour équilibrer la filière. La restructuration de la conchyliculture en baie du Mont-Saint-Michel, complétée par une clarification des lieux de débarque, est aussi un objectif que doivent se fixer ensemble professionnels et collectivités locales.

CRIÈRES DE SAINT-MALO - CANCALE

	2001	Evolution 2001/2000
En tonnes		
• Vendues à la criée de Saint-Malo	1 861	- 0,7 %
• Débarquées à Cancale	535	- 22,9 %
TOTAL	2 396	- 6,7 %
En valeur (en milliers d'euros)		
• Vendus à la criée de Saint-Malo	4 343,88	+ 6,2 %
• Débarqués à Cancale	1 027,66	- 8,1 %
TOTAL	5 371,54	+ 3,1 %

CCI Pays de Saint-Malo

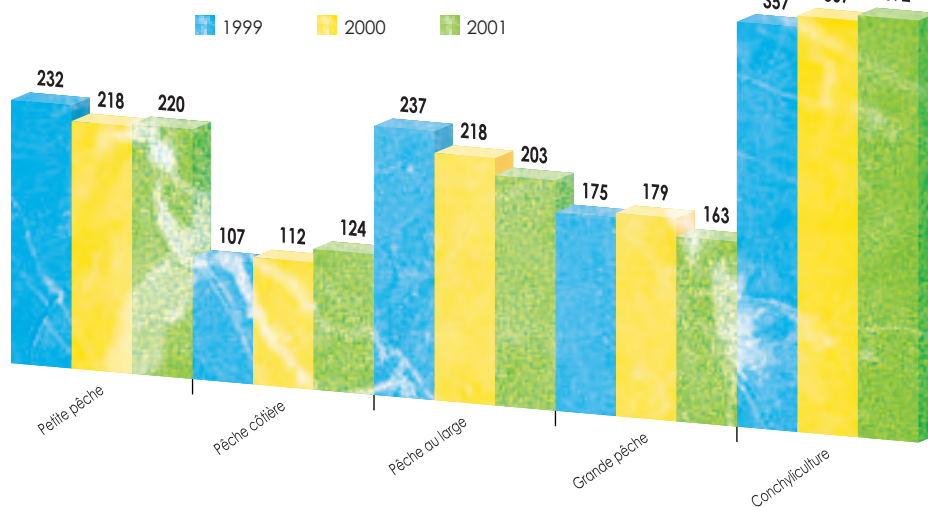
OSTRÉICULTURE - MYTILICULTURE : BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL ET ESTUAIRE DE LA RANCE



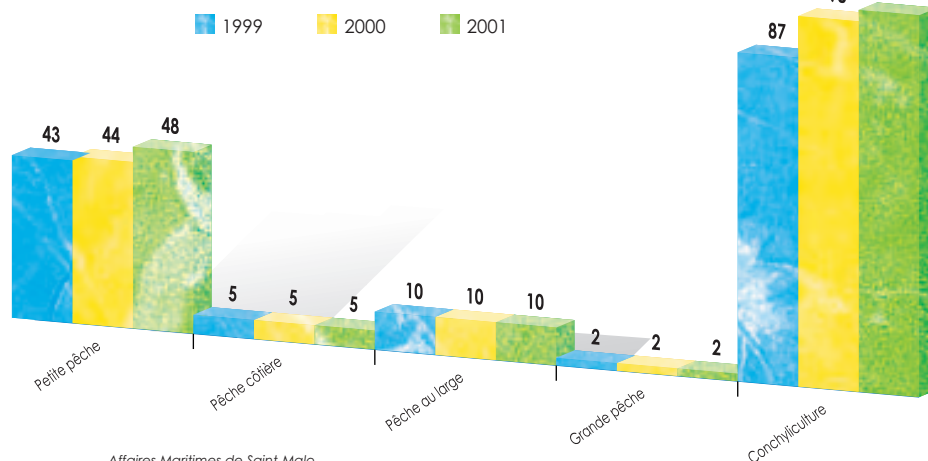
Affaires Maritimes de Saint-Malo

	Ostréiculture		Mytiliculture	
	30/06/2001	Evolution 2001/2000	30/06/2001	Evolution 2001/2000
Nombre de concessions	838	- 5 %	496	0
Entreprises	108	- 9,2 %	89	0
dont entreprises d'expédition	34	-	50	-
22 autres ont la double compétence				
Nombre de bouchots (concessions)			496	
Longueur des bouchots			271,2 km pour 322 010 pieux	
Surface en eau profonde	881,15 ha			
Terrains découvrants	346,01 ha			

NOMBRE DE MARINS



NOMBRE DE NAVIRES



Affaires Maritimes de Saint-Malo

Définitions

Grande pêche : navires susceptibles de s'absenter plus de 20 jours de leur port d'attache et d'une jauge brute supérieure ou égale à 150 tonneaux.

Pêche au large : navires s'absentant plus de 96 heures et n'appartenant pas à la grande pêche (pêche hauturière).

Pêche côtière : navires s'absentant plus de 24 heures et 96 heures maximum.

Petite pêche : navires s'absentant du port pour 24 heures maximum.